



**Direction générale de l'enseignement
et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des établissements, des dotations
et des compétences
Bureau des projets et de l'organisation
des établissements
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
0149554955**

**Note de service
DGER/SDEDC/2016-123
16/02/2016**

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 16/05/2016

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 4

Objet : Enquête 2016 : détermination de la vulnérabilité des CFPPA (sur données 2015) -
Présentation de l'enquête et modalité de collecte des données

Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

Directeurs des EPLEFPA et des EPNEFPA

Directeurs des CFPPA

Pour information : organisations syndicales de l'enseignement agricole

Depuis 2007, il est demandé chaque année à l'ensemble des CFPPA de l'enseignement agricole public de calculer des indicateurs de vulnérabilité et de les transmettre à la DGER par l'intermédiaire des DRAAF des régions auxquelles ils appartiennent ou des DAAF (DOM-COM).

Depuis 2015, le calendrier de cette enquête est avancé afin d'intégrer ses résultats dans l'analyse plus globale de la situation financière des EPLEFPA réalisée en juin par l'inspection de l'enseignement agricole. Ainsi, l'enquête débute cette année fin mars et devra être terminée en établissement au 30 avril 2016. L'ensemble des données régionales seront transmises à la DGER avant le 15 mai 2016.

I- OBJECTIFS DE L'ENQUETE VULNERABILITE DES CFPPA

Les indicateurs ont été construits de manière à fournir un outil simple :

- de pilotage pour les directeurs d'EPLFPA et les directeurs de CFPPA,
- d'échange et de dialogue entre les DRAAF/SRFD ou DAAF/SFD et les centres,
- de suivi dans le temps de l'évolution de la situation des centres.

Cet outil est complémentaire des indicateurs financiers de suivi des EPLEFPA élaborés par la Mission Contrôle de Gestion et l'Inspection de l'Enseignement Agricole.

Pour les centres, les indicateurs constituent un outil de management et d'alerte précoce des dysfonctionnements. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une démarche pro-active destinée à anticiper les difficultés et éviter l'aggravation de certaines situations. Ils renseignent les directeurs de centres sur les points sur lesquels ils doivent faire porter leurs efforts. Ils facilitent le suivi de l'évolution des performances des centres.

Pour les DRAAF/SRFD et DAAF/SFD, ils permettent l'analyse de la situation des centres et le suivi de leur évolution sur plusieurs années.

II- DESCRIPTION DE L'ENQUETE VULNERABILITE DES CFPPA

21 – Détermination de 4 niveaux de vulnérabilité

Les 4 niveaux sont ceux du classement issu de l'enquête sur le suivi financier des EPLEFPA réalisé par l'Inspection de l'Enseignement Agricole, qui compte 4 catégories : **sécurité / vigilance faible / vigilance haute / alerte**

22- Présence d' UFA dans les CFPPA

La présence d'unités de formation par apprentissage dans un CFPPA ne doit pas être considérée comme une situation particulière pour le calcul des indicateurs. L'activité de formation par apprentissage au sein d'une UFA portée par un CFPPA doit être considérée comme une activité du CFPPA à part entière dans le cadre de cette enquête.

23- Notion de facteur limitant pour déterminer le niveau de vulnérabilité du centre

L'enquête compte 11 indicateurs numérotés de v1 à v11 et regroupés en trois familles d'indicateurs :

- gestion financière
- gestion des ressources humaines
- gestion commerciale (stratégie de développement)

Chaque famille d'indicateurs est notée sur 100 points selon le barème suivant :

	Santé financière de l'EPLFFPA	Santé financière du centre	Rentabilité des formations	Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années	Gestion financière	Part des formations assurées par du personnel externe au CFPPA	Stabilité dans les fonctions de direction	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	Gestion des ressources humaines	Appartenance à un réseau formalisé	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	Diversité des sources de financement	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	Gestion commerciale (stratégie de développement)
Nomenclature	v1	v2	v3	v4		v5	v6	v7		v8	v9	v10	v11	
CFPPA : part des indicateurs dans le résultat	20	20	30	30	100	40	10	50	100	20	40	20	20	100

Le niveau de vulnérabilité du centre correspond au niveau le plus faible parmi les 3 familles d'indicateurs (« principe du baquet ») sur la base des tranches de points suivantes :

alerte	0 à 25
Vigilance haute	26 à 50
Vigilance faible	51 à 75
Sécurité	76 à 100

24- Résultat 2015 de l'enquête vulnérabilité des CFPPA

Évolution 2015/2014 du niveau de vulnérabilité des CFPPA

Enquête 2014			Enquête 2015					
Niveau de vulnérabilité	nbre	%	Évolut. /2014	Sécurité	Vigilance faible	Vigilance haute	Alerte	Non répondu
Sécurité	18	11%	-0,2 cat.	14	4			
Vigilance faible	54	36%	-0,1 cat.	9	29	13	1	2
Vigilance haute	54	36%	+0,1 cat.		12	33	7	2
Alerte	24	16%	+0,5 cat.		2	8	14	
Non répondu	2	1%	/			2		
Total	152	100%	0 cat.	23	47	56	22	4
				15 %	31 %	37 %	14 %	3 %

III – MISE EN OEUVRE DE L'ENQUÊTE « INDICATEURS DE VULNERABILITE » DES CFPPA

Elle se fait à deux niveaux et en deux temps.

31- Au niveau des EPLEFPA

Les directeurs de centre:

1. calculent les indicateurs et remplissent la grille (annexes 1, 2 et 3) en indiquant le détail des calculs. **Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2015,**
2. reportent les résultats de l'enquête dans la fiche de synthèse (annexe n°4)
3. transmettent les grilles de calcul ainsi que la fiche de synthèse aux Services Régionaux de la Formation et du Développement ou Service de la Formation et du Développement **avant le 30 avril 2016.**

32- Au niveau régional (DRAAF-SRFD et DAAF-SFD)

La contribution demandée au niveau régional est de:

1. vérifier, ajuster le cas échéant et valider les éléments de calcul transmis par chacun des CFPPA de la région
2. reporter les résultats des indicateurs dans le fichier électronique qu'ils ont reçu de la DGER
3. transmettre le fichier électronique complété par messagerie à l'adresse suivante : **vincent.garrigues@agriculture.gouv.fr, avant le 15 mai 2016.**

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche



Mireille RIOU-CANALS

ANNEXES : Fiches de calcul des indicateurs de vulnérabilité des CFPPA :

- 1- GESTION FINANCIERE
- 2- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- 3- GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)
- 4- ENQUETE VULNERABILITE : FICHE DE SYNTHESE

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION FINANCIERE**ENQUÊTE 2016 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2015**

Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul			barème	résultat
v1 Santé financière de l'EPLFPA	V1 : moyenne [2013, 2014, 2015] du nombre de jours de fonctionnement couverts par le fonds de roulement= (fonds de roulement net de l'EPLFPA / charges de fonctionnement de l'EPLFPA) * 360 j A partir du bilan : fonds de roulement net = comptes de la classe 1 – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 A partir du compte de résultats : charges de fonctionnement = total des comptes de la classe 6 – comptes 776 et 777				> 90 j	20 pts
					50 à 90 j	10 pts
					< 50 j	0 pts
v2 Santé financière du CFPPA	V2 : moyenne [2013, 2014, 2015] du nombre de jours de fonctionnement couverts par le fonds de roulement= (fonds de roulement net du CFPPA / charges de fonctionnement du CFPPA) * 360 j A partir du bilan : fonds de roulement net = comptes de la classe 1 – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 A partir du compte de résultats : Charges de fonctionnement = Total des comptes de classe 6 – comptes 776 et 777				> 90 j	20 pts
					50 à 90 j	10 pts
					< 50 j	0 pts
v3 Rentabilité des formations du CFPPA	v3 : (Charges de personnel liées à la formation (A) / Ressources liées à la formation (B)) * 100 A : Charges de personnel liées à la formation = Compte 611 (uniquement les actions de formation réalisées par 1 structure - organisme, institut, entreprise - qui facture sa prestation) + compte 631.1 + compte 64 B : Ressources liées à la formation = Compte 701.1 + compte 705 + compte 706.8+ compte 74				< 80%	30 pts
					80 à 90%	15 pts
					> 90%	0 pts
v4 Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années	v4 : moyenne [2013, 2014, 2015] des résultats de fonctionnement du CFPPA Résultat de fonctionnement du CFPPA = produits de fonctionnement (total des comptes de la classe 7) – charges de fonctionnement (total des comptes de la classe 6)				> 20 000€	30 pts
					0 à 20 000€	15 pts
					< 0€	0 pts
INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE DU CFPPA						/100

Moyenne [2013, 2014, 2015]= (résultat 2013 + résultat 2014 + résultat 2015) / 3

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ENQUÊTE 2016 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2015

Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Eléments de calcul		barème		résultat
v5	Part des formations assurées par du personnel externe au centre = (Nombre d'heures formateurs externes / Nombre total d'heures formateurs dispensées) * 100			21 à 30%	40 pts	/40
				10 à 20% ou 31 à 50%	20 pts	
				<10% ou > 50%	0 pts	
v6	Constance dans les fonctions de direction Nombre total de fois où les directeurs de l'EPLFPA ou du CFPPA ont changé sur les cinq dernières années (soit de 2011 à 2015)			<= 3	10 pts	/10
				4-5	5 pts	
				> 5	0 pts	
v7	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs Suivi de l'activité des formateurs: élaboration de fiches de poste prévisionnelles et suivi administratif du temps d'activité réalisé par les formateurs par rapport à ce qui avait été initialement prévu			Fiches de postes utilisées pour suivre l'activité des formateurs	50 pts	/50
				Fiches de poste mais pas de suivi du réalisé	25 pts	
				pas de fiches de poste	0 pts	
INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU CFPPA						/100

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)
ENQUÊTE 2016 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2015

Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données (existence d'un document signé par plusieurs établissements)	Eléments de calcul			barème		résultat
v8	Appartenance à un réseau formalisé	v8 : existence et degré d'application d'une convention cadre (existence d'un document signé par plusieurs établissements) On appelle réseau un groupe de centres travaillant ensemble de façon effective dans des « chantiers communs » en mutualisant leurs moyens matériels et humains et dont l'existence est attestée par une convention, une charte, ... (exemples : réseaux constitués dans le cadre de la VAE, qualité, FOAD, pôles de compétences, ingénierie de formation et de développement, fonctionnement des UC...) Attention, une convention bilatérale ou un achat de prestation ne sont pas des réseaux.			Oui 20 pts		/20
				En cours 10 pts			
				Non 0 pts			
v9	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	v9 : (total des heures d'ingénierie de développement (A) / total des heures formateurs (B)) * 100 On entend par ingénierie de développement toutes les heures qui contribuent au développement de l'activité du CFPPA, hors celles assurées par le directeur. A : total des heures d'ingénierie hors directeur = heures d'ingénierie réalisées par les formateurs + par la personne en charge d'ingénierie le cas échéant B : total des heures formateurs = heures ACB + heures fonctionnaires (Etat + gagés)			> 10% 40 pts		/40
				6 à 10% 20 pts			
				< 6% 0 pts			
v10	Diversité des sources de financement	v10 : part du financeur principal dans les ressources du CFPPA = = (Montant des ressources émanant du financeur (ou du client) principal / Montant des ressources totales du CFPPA) * 100			30 à 50% 20 pts		/20
				<30% ou >50 à 60% 10 pts			
				> 60% 0 pts			
v11	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	= (Montant des conventions pluriannuelles / Montant des ressources totales du CFPPA) * 100			> 50% 20 pts		/20
				20 à 50% 10 pts			
				< 20% 0 pts			
INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE DU CFPPA (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)							/100

ENQUETE VULNERABILITE CFPPA - ANNEE 2016: FICHE DE SYNTHESE

Famille d'indicateurs	Intitulé des indicateurs	résultat
GESTION FINANCIERE	v1 Santé financière de l'EPLFFPA	/ 20 pts
	v2 Santé financière du centre	/ 20 pts
	v3 Rentabilité des formations	/ 30 pts
	v4 Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années	/ 30 pts
TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE		/ 100 pts
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	v5 Part des formations assurées par du personnel externe au CFPPA	/ 40 pts
	v6 Constance dans les fonctions de direction	/ 10 pts
	v7 Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	/ 50 pts
TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		/ 100 pts
GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT)	v8 Appartenance à un réseau formalisé	/ 20 pts
	v9 Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	/ 40 pts
	v10 Diversité des sources de financement	/ 20 pts
	v11 Visibilité du plan de charge à plus d'un an	/ 20 pts
TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT)		/ 100 pts

Le niveau de vulnérabilité du CFPPA correspond au niveau le plus faible parmi les 3 familles d'indicateurs sur la base des tranches de points suivantes :

alerte	0 à 25
Vigilance haute	26 à 50
Vigilance faible	51 à 75
Sécurité	76 à 100